



Service Communication

Saint-Martin, le 02 octobre 2018

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Finances Publiques : Nouveau compte bancaire pour le règlement des droits

Le centre des Finances Publiques informe l'ensemble des professions juridiques que le service de l'enregistrement dispose désormais d'un nouveau compte bancaire pour le règlement des droits :

Relevé d'Identité Bancaire
Titulaire du compte
Trésorerie de Saint-Martin

Domiciliation
Banque de France

Compte à utiliser pour les règlements :



BIC : BDFEFRPPCCT

IBAN : FR20 3000 1000 641D 9300 0000 009

Contact communication 0690 71 53 73

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



<http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/>

<https://www.facebook.com/Préfecture-de-Saint-Barthélemy-et-de-Saint-Martin-730216490425805>
